



DECLARATION DE LA DELEGATION DU TOGO A GENEVE, À L'OCCASION DE LA 65^e SESSION DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

Genève, le 06 juin 2018

Monsieur le Président,

La Délégation du Togo voudrait, tout d'abord, se réjouir de la tenue de la 65^e Session du Conseil du Commerce et du Développement et vous félicite pour votre élection à la Présidence dudit Conseil. Je voudrais, d'ores et déjà vous assurer du soutien de mon pays dans l'exercice de vos fonctions.

Ma délégation, en m'associant pleinement à la Déclaration faite par l'Ambassadeur de la République Islamique du Pakistan, au nom du G77 et la Chine et à celle de l'Ambassadeur du Soudan au nom du Groupe Africain, voudrait, également, remercier le Secrétaire Général de la CNUCED pour son engagement dans l'exécution du mandat confié à son Organisation. Nous prenons, par ailleurs, note du contenu des divers documents préparés par le Secrétariat dans le cadre de la présente Session.

Monsieur le Président

La présente Session du CCD se tient à un moment crucial où l'on observe beaucoup d'incertitudes sur l'avenir du système commercial mondial du fait de l'émergence de nouvelles tendances nationalistes et protectionnistes, en déphasage avec la promotion du multilatéralisme.

Ma délégation prend note, avec inquiétude, du contenu du document du Secrétariat sur les nouvelles stratégies possibles du Système des Nations Unies face à la crise du multilatéralisme et du commerce international. Cette situation qui est de nature à fragiliser la coopération multilatérale et le commerce international, pourrait aussi impacter négativement la croissance économique mondiale surtout celle des pays pauvres.

Dans ce contexte, j'encourage vivement la CNUCED à continuer à jouer son rôle d'interface auprès de tous les acteurs en vue de l'analyse périodique des tendances

commerciales et de la poursuite de ses efforts visant à limiter les obstacles au multilatéralisme. Ma délégation voudrait, également, à ce sujet, appuyer la recommandation du Secrétariat qui, se fondant sur l'ODD 17, invite la communauté internationale à unir ses efforts pour défendre le multilatéralisme en tant que pierre angulaire du partenariat mondial pour le développement durable.

Sur la problématique du renforcement des capacités productives au service de l'économie numérique, ma délégation note qu'alors que la production des biens et des services de technologies de l'information et de la communication s'élève désormais à 6,5% du PIB mondial, la part de nos pays vulnérables dans ces domaines reste négligeable du fait d'énormes contraintes et difficultés. Nous invitons, à cet effet, la CNUCED et les partenaires, qui sont en mesure de le faire, à accompagner les pays en développement, qui font face à de sérieuses difficultés multiformes, dans l'élaboration de leurs politiques, ainsi que dans l'adaptation de leurs systèmes de formation et d'éducation. Une telle assistance devrait les aider à pouvoir faire efficacement face aux enjeux cruciaux de l'économie numérique.

Sur la question des politiques industrielles, le Togo espère également que l'apport de la CNUCED et des partenaires contribuera à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sur l'industrialisation du continent africain.

S'agissant, par ailleurs, de l'éradication des fuites financières et de la mobilisation des ressources internes et extérieures pour réaliser les ODD, ma délégation encourage vivement la coopération entre les Gouvernements dans le cadre de l'échange des renseignements fiscaux, tendant à enrayer les flux financiers illicites qui ont un impact négatif sur le développement de nos pays.

Monsieur le Président,

Face aux chocs multiples sur les systèmes économiques, environnementaux et sociaux auxquels font face les pays en développement et plus particulièrement les PMA, du fait de leurs faiblesses structurelles, il urge de leur porter assistance, en renforçant leur résilience, conformément aux objectifs du Programme d'Action d'Istanbul en faveur des PMA pour la décennie 2011-2020. Si, depuis l'adoption de ce Programme en 2011, nombre de PMA ont accompli des progrès notables dans la réalisation de ses objectifs, les résultats d'ensemble en tant que Groupe, restent mitigés. En 2016, par exemple, les PMA, dans leur ensemble, ont enregistré la plus faible croissance du PIB réel depuis 2000, à savoir 3,8%. C'est pourquoi le Togo adhère à l'idée d'un examen des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour les PMA et invite les donateurs et autres partenaires,

en mesure de le faire, à répondre à la demande croissante d'assistance technique provenant de ces pays.

Monsieur le Président,

Pour finir, la délégation du Togo prend note de votre déclaration faite, à l'occasion de l'ouverture officielle du présent Conseil, sur l'imminence de la revitalisation du mécanisme intergouvernemental de la CNUCED et invite les Etats membres à faire des progrès significatifs en ce sens.

Je vous remercie.